Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261020-D_2026_109-DE

N° 2026-109 **20/10/2026**

DECISION PRISE en APPLICATION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

Pôle : Projet Patrimoine Infrastructure
Service : Gestion Locative
Objet : Avenant au bail professionnel - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CPTS - 3 rue Charles Sillard à Redon (35600)
Service : Avenant 5 au bail professionnel

Le Président de REDON Agglomération,

Depuis le 1er septembre 2021, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CPTS loue à REDON Agglomération, 12m² de bureaux situés dans l'immeuble 3 rue Charles Sillard à REDON (3CS).

Le 16 octobre 2023, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CPTS sollicite REDON Agglomération afin de louer un bureau supplémentaire désignés selon les plans du 3CS, Bureau 20 au rez-de-chaussée pour une durée de 1 an non renouvelable.

Le 3 octobre 2024, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CPTS sollicite REDON Agglomération afin de louer ce bureau supplémentaire désignés selon les plans du 3CS, Bureau 20 au rez-de-chaussée pour une durée supplémentaire de 1 an.

Au 31 octobre 2025, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CPTS sollicite REDON Agglomération afin de louer ce bureau supplémentaire désignés selon les plans du 3CS, Bureau 20 au rez-de-chaussée pour une durée supplémentaire de 1 an.

Le 19 octobre 2026, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CPTS a sollicité REDON Agglomération afin de louer ce bureau supplémentaire désignés selon les plans du 3CS, Bureau 20 au rez-de-chaussée pour une durée supplémentaire de 1 an

VU la délibération n°2026_173 du 15 juin 2026 portant délégation du Conseil Communautaire au Président ;

PAR CES MOTIFS
DECIDE

- **d'accepter de louer un bureau supplémentaire de 12,9 m² pour une durée supplémentaire de 1 an soit du 01/12/2026 au 30/11/2027 ;**

- **de signer l'avenant n°5 au bail professionnel de location de la CPTS.**

Jean-Francois MARY
Jean-François MARY
Président

3 Charles Sillard
35600 REDON
Tél : 02 99 70 34 34